

Budget 2010

Intervention de Dominique Baert

5 Février 2010

Madame la Présidente,

Mes Chers Collègues,

La période des vœux vient à peine de se clore de quelques jours, que, déjà, avec le Budget que j'ai l'honneur de vous présenter cet après-midi, j'ai le sentiment de satisfaire beaucoup de vos attentes, de nos attentes, de nos attentes collectives, en un mot répondre à bon nombre de nos vœux.

Nous voulions, Chers collègues, un Budget pour notre Communauté Urbaine ? Nous l'aurons tout à l'heure, dès que nous l'aurons voté ! Nous le votons certes en cours d'exercice, après le début de l'année, alors que nous avons pris c'est vrai, l'habitude de nous doter d'un Budget dès le dernier conseil de décembre. Mais il est vrai aussi, et chacun ici en convenait aisément cet automne, que le contexte de l'élaboration budgétaire 2010 était particulier. A trois égards : le cadre des réformes législatives contemporaines ou annoncées (celle de la Taxe Professionnelle et des collectivités territoriales, qui justifiaient à elles seules, un temps de recul ; un contexte d'après discussions sur l'évolution globale des dotations de l'État aux collectivités territoriales, dont la conséquence première, mes Chers Collègues, est que sur nos budgets communaux il est à ce jour encore bien difficile pour chacun d'entre nous d'avoir une idée précise de ce que seront ses dotations communales en 2010 ; troisième élément de contexte, la préparation des contrats de territoire, facteur de cohérence de l'action communautaire, lesquels, au nom de cette cohérence, ne peuvent qu'inciter à une construction parallèle de l'édifice budgétaire.

En bref, ces quelques semaines de début d'année auront été le temps nécessaire de l'échange et des arbitrages politiques, en même temps que le gage d'une visibilité supplémentaire bien utile, fut-elle encore imparfaite du point de vue des incidences des mutations financières et institutionnelles.

Nous voulions lutter contre la crise, soutenir notre activité économique locale avec les moyens dont nous disposons ? Avec les volumes d'investissements que nous allons lancer, nous mettons sacrément d'énergie dans le moteur de l'économie locale.

Nous voulions améliorer la qualité de vie de nos habitants, en leur offrant des services de qualité, et moderniser notre offre de services et d'équipements ? Assurément, avec ce budget les programmes des grandes priorités du mandat s'accélérent. 2009 fut déjà une année exceptionnelle avec 340 millions d'euros de dépenses d'équipement effectivement réalisées. En 2010, ce Budget table sur 380 à 390 millions d'euros de réalisations effectives : c'est donc, nettement, un palier au-dessus ; c'est surtout près du double du niveau moyen de dépenses d'équipement du mandat précédent. C'est dire si la Communauté accélère son rythme. C'est une montée en puissance. Pour garder l'image du moteur, on me pardonnera ce léger excès d'image, mais du corail on passe au TGV !

Nous voulions que ce Budget soit un instrument d'action qui prépare l'avenir de notre Métropole ? Les choix des grandes priorités de ce Budget : Économie, Habitat, Transports, en attestent par les chiffres des crédits budgétaires affichés.

Nous voulions préserver les équilibres financiers de notre Communauté ? Là-dessus pas de doutes : épargne, endettement se tiennent très correctement.

C'est tout cela qu'aussi rapidement que possible, je vais successivement présenter, en évoquant :

1. Les caractéristiques du budget 2010 : sur la méthode, un incontestable exercice collectif ; sur son contenu, un tout aussi incontestable soutien massif à l'économie locale ;
2. Un budget au service de la qualité de vie des métropolitains ;
3. Les conditions de l'équilibre financier.

I. Les caractéristiques du Budget 2010

● Sur sa méthode, disais-je, sa préparation aura été un incontestable exercice collectif. A partir des réflexions du DOB, et en s'améliorant des informations successives sur les perspectives de recettes et les calendriers opérationnels des chantiers, des Comités d'engagement et deux Comités exécutifs ont pu évoquer, en sus bien évidemment des discussions bilatérales entre services et entre élus, les arbitrages nécessaires.

De la même manière, même si l'exercice est le premier de cette nature, il a été demandé aux vice-présidents responsables de pôle d'être vigilants sur l'articulation de leurs engagements budgétaires 2010 avec, d'ores et déjà, les contrats de territoire en cours de réalisation ; de sorte que les priorités politiques et budgétaires soient cohérentes.

Enfin, je le rappelle, le choix des volumes d'investissement, mais aussi de fonctionnement, se construit dans le cadre de la matrice des « enveloppes-cibles », issues notamment des grands débats qui ont pu avoir lieu, de sorte que nous ayons, pour chaque de nos politiques, une référence, un cap – ce qui n'interdit pas d'accélérer, ou à l'inverse décélérer, sur une année, pourvu que, sur la période du mandat, **cette enveloppe-cible puisse être respectée. Car elle est la garante de la préservation de nos équilibres financiers, comme du respect de nos engagements.** Ainsi, compte tenu des plans de charge, nous sommes en avance sur ces enveloppes, sur une politique comme le renouvellement urbain (qui a en ce moment de gros chantiers). A l'inverse, nous sommes en deça de l'enveloppe sur des politiques comme l'habitat, l'assainissement ou les transports (qui vont connaître la réalisation de gros projets dans les années à venir).

Ce budget 2010 repose donc sur **une méthode d'élaboration collective, de cohérence territorialisée et pluriannualisée.**

- Sur son volume, ce Budget est aussi – et je pense que c'est ce qu'on retiendra surtout – **un soutien massif à l'économie locale.** J'ai expliqué, lors du DOB, notre analyse de la situation économique, et, à ce que j'ai entendu dans le débat, j'ai eu le sentiment que, sur tous nos bancs, l'idée que notre établissement puisse – parce qu'il en a les moyens – cette année investir assez fortement, était largement partagée.

Injecter de l'énergie dans le moteur de l'économie locale, tout en respectant nos engagements de programme, telle est la ligne.

La masse consolidée du Budget est de 1.590 M€ (soit une hausse de 7 % par rapport à 2009)

Si les dépenses de gestion augmentent de 5,4 %, leur incidence est freinée grâce à la baisse des frais financiers d'une année sur l'autre (en réduction de – 22 M€, grâce notamment au très bas niveau des taux d'intérêt, et à notre désendettement des deux dernières années). Au final donc, les dépenses de fonctionnement ne progressent de + 2,6 %.

Le trait saillant de ce Budget, ce sont nos investissements. Avec une enveloppe d'inscriptions de 457 M€, il est clair que, vus les taux de réalisations, nous réaliserons effectivement de 380 à 390 Millions d'euros . Le volume est consistant, et pour qu'on ait une idée plus précise, cela correspond quasiment au doublement de nos réalisations en moyenne lors du précédent mandat.

Comme quoi un établissement public comme LMCU – j'allais dire une

collectivité territoriale – **joue un rôle fondamental dans l'investissement public, dans l'aménagement des territoires, et dans la croissance économique, locale bien sur, mais donc aussi dans la contribution à la croissance économique nationale !**

Dans le débat qui a lieu en ce moment, il faut aussi savoir le dire : la Communauté Urbaine fait son boulot dans le soutien à l'activité, et dans la relance.

Voilà pour les volumes ! Que fait-on de ces sommes ?

II Ce Budget, ai-je dit, est au service de la qualité de vie des Métropolitains.

C'est son contenu qui fait un Budget. A quoi vont servir les dépenses ? Honnêtement, bien sur, les grandes priorités n'ont pas changé par rapport à celles de l'an dernier, non plus que celles de 2008. Normal, puisque les priorités de ce Budget sont clairement celles du programme communautaire, déjà énoncées.

Mais, avec ce Budget 2010, s'observe une **réelle montée en puissance de ces priorités.**

1. Le Développement économique (Diapo 5)

Avec 63 M€ en investissement, et 23 M€ en fonctionnement, la progression est de + 21 %. C'est surtout l'aménagement des sites dédiés aux « 1000 hectares » qui s'accélère, puisqu'on y consacre plus de 30 M€, ou encore l'aménagement de l'Union (pour 4 M€). Les politiques de filières, TIC et textile, sont confortées (avec 2,8 M€ de crédits).

2. Le Budget Habitat (Diapo 6) s'inscrit sur une pente haussière (+17 %), conformément aux engagements pris lors du grand Débat, pour le Plan Local de l'Habitat. L'objectif est clairement de parvenir à tangenter 40 M€. Stricto sensu, l'habitat, ce sont en 2010 près de 30 M€ en investissement (28,9 M€ exactement, soit une hausse de 5 M€), et 3,8 M€ en fonctionnement. La mobilisation est réelle, et les actions à la fois diversifiées et déterminées. Citons surtout les 14 M€ consacrés au financement du logement social ; 9 M€ à la politique foncière, auxquels s'additionne le levier des 25 M€ des interventions de l'EPF ;

3. L'aménagement, l'Urbanisme et le renouvellement urbain

(Diapo 7) monte puissamment en charge. Avec 79 M€ en investissement et 26 M€ en fonctionnement, l'enveloppe dépasse, pour la première fois, les 100 M€, en progressant de + 25 % d'une année à l'autre. Le renouvellement

urbain s'ancre dans les quartiers de notre métropole, mais aussi, mécaniquement, dans nos comptes ! Les crédits ANRU et Ville renouvelée atteignent près de 70 M€, tandis que les programmes Centre ville se poursuivent, et que des enveloppes dorénavant très significatives sont consacrées au foncier, promesses de l'action future, car seule sa maîtrise donne réellement les moyens d'agir !

4. En matière de Transports (Diapo 8), ce Budget consacre l'importance budgétaire de cette politique ; elle est, de fait, la toute première, par son volume, de toutes nos politiques. 268 M€ en permettent le financement en 2010.

Certes, sur ce montant s'imputent les 193,3 M€ de dépenses de fonctionnement, où figurent le soutien à l'exploitation du réseau (pour 158 M€, qui doit faire face, pour 5,8 M€ à l'impact de la fin de la participation du Département, et pour 2,4 M€ à notre décision de ne pas augmenter les tarifs), mais aussi la tarification sociale (i-e les mesures de compensation tarifaire pour alléger le coût des transports de certains usagers), tarification sociale dont notre financement est de 13,6 M€ (en hausse spontanée de 1 M€, soit + 7%).

Mais le fait majeur, sur cette politique, c'est la réanimation des investissements (70,6 M€), avec des programmes multi directionnels, si j'ose dire : 11 M€ pour la billettique, 7 M€ pour le développement de l'offre métro ; le renouvellement des bus (8,6 M€), ou le vélo qui consolide sa présence dans la politique des déplacements, avec 2,2 M€ pour les aménagements cyclables et 1,5 M€ pour le stationnement vélo.

5. Juste derrière, l'Ecologie Urbaine, à travers le pôle Assainissement - Eau – Résidus urbains (Diapo 9) confirme qu'elle demeure une politique d'importance, avec 257 M€, même si en apparence elle n'augmente que de 2 %. Ces crédits sont très marqués par le poids des dépenses d'exploitation des équipements de traitement des eaux et des résidus urbains (187 M€ au total).

En Assainissement, avec 39 M€ en fonctionnement et 55 M€ en investissement, le fait majeur, ce sont les 7,4 M€ de crédits supplémentaires d'investissement pour les travaux sur les réseaux, et l'engagement, pour seulement 0,9 M€, du chantier de la station d'épuration de Marquette qui sera sur les deux années à venir l'une, sinon, le plus gros de nos investissements du présent mandat.

Pour les résidus urbains, avec 10,8 M€, les dépenses d'équipement demeurent significatives, mais sur cette politique, ce sont surtout les charges d'exploitation (136 M€) qui pèsent lourd, conséquence des

investissements réalisés antérieurement.

6.S'agissant du pôle **Espaces publics urbains et naturels**, l'enveloppe globale, 111 M€, progresse de 11 %.

Contrairement aux projections antérieures qui anticipaient un net repli sur les lignes de la voirie, l'exécutif, cédant à la convaincante, et amicale, démonstration de B. Debreu, a inscrit à 83,5 M€ la ligne d'investissement de ce secteur, et à 15 M€ celle de fonctionnement pour les plus petites interventions.

Maintenance, voirie de proximité, grandes infrastructures y concourent, ainsi que les dépenses d'accessibilité et de stationnement Grand Stade.

Je précise, car ce point me paraît important d'être en mémoire de tous, que toutes politiques (notamment économie et renouvellement urbain) et budgets confondus, en 2010, les concours à la voirie sont de 121 M€ d'investissement : ils n'étaient, souvenons-nous, que de 39 M€ en 2002, et de 83 M€ encore en 2005. Les crédits que nous consacrons à la voirie – et en cela la Communauté confirme combien elle est une machine à investir – ces crédits, disais-je, sont 3 fois supérieurs en 2010 à ce qu'ils étaient au début du mandat précédent !

L'Espace Naturel Métropolitain bénéficie, lui, de 12,9 M€ de crédits.

7.Enfin, pour le « **Vivre Ensemble dans une Métropole qui rayonne** » pour faire un mixage des différentes appellations qui regroupe **le Sport, la Culture et les Grands Événements**, les crédits passent de 47 M€ à 58 M€, boostés par nos chantiers du plan piscine, et par la réouverture du Musée d'Art Moderne.

Telles sont, mes Chers Collègues, les masses financières que je soumets à vos suffrages. Elles constitueront un Budget de référence dans l'histoire de notre établissement. Comment est-on arrivé à l'équilibrer ?

III Les conditions de l'équilibre

Après avoir, plusieurs années durant, mis en garde sur les projections financières à moyen terme de notre stratégie budgétaire, je ne peux donner à penser qu'il y ait une éclaircie telle que l'horizon soit soudainement dégagé ! Ce n'est pas le cas, bien évidemment. Pourquoi ?

Parce que ce budget ne peut pas faire illusion : s'il est volontariste en investissement, il est et reste « serré » en fonctionnement.

➤ **Et pourquoi est-il serré en fonctionnement ?**

Pour 3 raisons :

- Parce que si nos bases de taxe professionnelle sont dynamiques – j'y reviendrais dans un instant – nos recettes globales de fonctionnement, elles, sont, et seront de plus en plus freinées à court terme, par la réduction des dotations de fonctionnement de l'Etat aux collectivités locales. Ce n'est pas niable. C'est vrai en 2010, cela le sera encore davantage demain, puisqu'avec la suppression de la TP, notre autonomie fiscale va se réduire de 40 % ! Que sera demain l'évolution des dotations d'Etat ? Certainement pas une hausse, il n'est même pas certain que leur baisse ne s'accélérera pas bientôt, à en écouter le « plan de rigueur » des finances publiques que le Gouvernement vient d'annoncer, ciblant explicitement les collectivités territoriales.

Donc prudence !

- Autre raison d'être prudent en fonctionnement : précisément, la seule dynamique de nos recettes de fonctionnement provient de la TP, car après 2009 où elles ont augmenté de + 5,25 %, les bases de TP augmenteraient de + 4,4 % en 2010 ! Très bien. Sauf, que cette TP disparaît en 2011 !
- Enfin, 3ème raison, ce fonctionnement est serré car, je l'ai déjà dit, nous connaissons une propension de nos dépenses de fonctionnement à progresser, sous la poussée de la mise en service de nos équipements d'une part (je pense aux Transports, à l'assainissement, aux résidus urbains, ou à la culture), et du désengagement de certains partenaires (par exemple, le Département) d'autre part.

➤ **Mais alors, me direz-vous, pourquoi et comment faisons-nous pour pouvoir « doper » nos investissements cette année ?**

Là aussi, pour 3 raisons :

- D'abord, parce que nous avons, malgré la mise en œuvre du programme du mandat, réussi à maîtriser notre endettement ces deux dernières années. Donc sur ce Budget, on a des frais financiers en recul, et un amortissement du capital de la dette lui aussi en diminution.
- L'autre raison est, que nonobstant cet effort, nous avons perçu ces deux dernières années, et ça s'est accentué en 2009 avec les mesures

d'accélération du versement de FCTVA, des volumes importants à la fois de subventions d'investissement, et surtout d'arriérés de FCTVA issus de nos anciens investissements, non encore payés. Cela nous a permis de ne lever que 70 M€ d'emprunts nouveaux en 2009, et donc cela a fait baisser notre stock d'endettement.

- Enfin, si nous avons les capacités de financer des investissements forts en 2010, c'est que nous nous en sommes donnés depuis 2 ans les moyens : **nous percevons en 2010 les dividendes du travail réalisé !**

- par notre politique de développement économique, qui nous permet de voir les bases de la TP communautaire être plus dynamiques qu'ailleurs ;

- par le travail forcené de nos services, et de nos élus de tous bords d'ailleurs qui se sont mobilisés pour récupérer auprès de l'État, toutes ces dizaines de millions d'arriérés de FCTVA, issus notamment de la construction du CV ;

- par aussi, nos propres efforts d'investissement ces deux dernières années, car, ne l'oublions pas, si nous pouvons inscrire 43 M€ de FCTVA en recettes en 2010, c'est le retour des travaux d'équipement, en hausse, que nous avons réalisés l'an dernier !

C'est là, dans notre action, dans notre travail, que nous trouvons, Mme la Présidente, nos marges de manœuvre pour ce Budget 2010, et nous pouvons, me semble-t-il, en être collectivement satisfaits !

Si, **(Diapo 13)**, après les 2 années exceptionnelles de 2008 et 2009 qui ont permis un désendettement de – 140 M€, **l'encours de dette** va, au final, progresser en 2010, en atteignant 1540 M€ en fin d'année (au lieu de 1520 fin 2009, et 1593 fin 2008), il restera en deçà de ce qu'il était il y a 2 ans, et surtout de la ligne de crête des 1600 millions d'euros qui était celle du mandat précédent !

Enfin, je terminerai en répondant à une question que vous ne m'avez pas posée, mais que vous pouvez vous poser cependant : **des ajustements fiscaux sont-ils nécessaires, et lesquels ? (Diapo 14)**

Nécessaires, ils le sont pour la raison essentielle de la pression sur le fonctionnement, je l'ai déjà dit : ces recettes fiscales d'ajout, sont dans les recettes de fonctionnement :

– elles peuvent apparaître comme l'accompagnement à l'augmentation

du coût du service (je pense aux résidus urbains) ou à la préparation de lourds investissements (je pense à l'assainissement, avec la station d'épuration de Marquette) ;

- ces recettes permettent de faire face à la croissance des dépenses d'exploitation déjà soulignée, liée notamment aux nouveaux équipements, et évitent que l'épargne de notre Communauté urbaine ne diminue ;
- et donc, en préservant notre épargne, ces recettes, par leur effet de levier, nous permettent de poursuivre notre effort d'investissements ! Je le dis tout net, et très clairement, sans ces ajustements fiscaux de quelques recettes qui peuvent paraître si modiques et si anecdotiques que certains pourraient parfois penser qu'on pourrait s'en passer, sans ces ajustements, disais-je, nous nous trouverions très vite confrontés à la nécessité de freiner notre politique d'équipements pour notre Métropole.

Voilà pourquoi, ce Budget s'équilibre par trois ajustements fiscaux, utiles, fussent-ils d'ampleur limitée, à savoir :

- + 0,5 % sur la cotisation foncière des entreprises (l'ex-TP !) ;
- + 2 % sur la TEOM
- + 3,5 % sur la redevance assainissement, secteur qui entre dans le financement de très gros projets.

Aucune majoration des tarifs des transports n'est proposée en l'état de cette équation budgétaire. A ce sujet, pour que tout soit le plus clair possible pour chacun, lors du DOB, dans le rôle qui est le mien, je ne fais, chers collègues, que vous dire techniquement ce que sont les décisions possibles que vous pouvez prendre ; j'énonçais pas ce qu'il fallait politiquement faire. Du débat entre nous, naissent ensuite les propositions de décisions que je vous soumets aujourd'hui.

Pour conclure, en soumettant, mes Chers Collègues, ce Budget à vos suffrages, je vous propose, en confiance, **un Budget à la méthode d'élaboration particulièrement mature, qui par son dynamisme rend à notre Métropole les efforts qu'elle a pu accomplir ces dernières années, et qui continue à changer la vie des habitants et à construire l'avenir de la Métropole.**

